



DOSSIER TECHNIQUE /
TECHNICAL GUIDE

25^È TOUR DU BOCAGE ET DE L'ERNÉE INTERNATIONALE U19



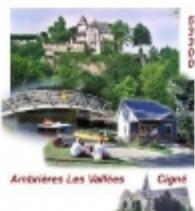
TOUR DU BOCAGE ET DE L'ERNÉE

29 MARS

MONTENAY
COURSE EN LIGNE 120 KMS
COURSE D'ATTENTE ACCESS

30 MARS

AMBRIÈRES LES VALLÉES
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL
COURSE EN LIGNE 107 KMS



L'Ernée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



NOS MAILLOTS / OUR JERSEYS



Maillot de leader



Maillot meilleur junior
1^{re} année



Maillot meilleur grimpeur



Maillot points chauds

Leader Jersey

Best Young Rider Jersey

Best Climber Jersey

Points Jersey



Maillot combatif

Most Combative
Jersey



Maillot 1^{re} équipe

Best Team Jersey



Maillot KM 53

KM 53 Jersey



Maillot combiné

Combined Jersey



Maillot vainqueur
de l'étape Montenay
Étape 1

Stage 1 Winner Jersey



Maillot du vainqueur
de l'étape
de Ambrières les Vallées
Étape 2

Stage 2 Winner Jersey



Maillot du vainqueur
de l'étape
de Ambrières les Vallées
Étape 3

Stage 3 Winner Jersey

[HTTPS://OTBE53.COM](https://OTBE53.COM)



MOT DE L'ORGANISATEUR / A WORD FROM THE ORGANISER

Vingt cinq années d'existence ! Que de chemin parcouru...

Le Tour du Bocage et de l'Ernée 53 devient une **compétition internationale incontournable** pour les meilleurs coureurs français et étrangers.

175 partants dont 18 équipes françaises et 17 équipes étrangères.

Le vainqueur 2024, **BARRY Ashlin** (USA) U 19 première année, a marqué les esprits.

Neuf jeunes participants sont passés professionnels cette année.

En collaboration avec le CCERNÉE et le CCLANDIVY, l'OTBE 53 prépare cet évènement sportif sur le département de la Mayenne et les territoires des Communautés de Communes du Bocage et de l'Ernée.

Au nom du comité d'organisation, je remercie tous les partenaires, le conseil départemental, les Communautés de Communes du Bocage et de l'Ernée, les maires et comités des fêtes de MONTENAY et AMBRIÈRES les VALLÉES, les fidèles partenaires privés, la presse, les services de sécurité, gendarmerie, médecins, ambulances, motards de sécurité et **tous les bénévoles** sans qui, rien ne serait réalisable.

Une course d'attente Access est inscrite au programme le samedi 29 mars 2025 à MONTENAY.

Venez nombreux soutenir les bénévoles qui ont la volonté d'animer leurs bassins de vie et encourager les jeunes professionnels de demain qui sauront vous offrir un spectacle de grande qualité entièrement gratuit.

Pour la 2^e année, notre épreuve sera retransmise sur Youtube.

Vivez notre passion et bon week-end.

Twenty five years !
What a journey...

The Tour du Bocage et de l'Ernée 53 has become an **unmissable international competition** for the best French and international riders.



175 participants, consisting of 18 French and 17 international teams. The 2024 winner, **Ashlin Barry** (USA), in his first year as U19 left his mark in our minds.

Nine participants of last year's event became professional this year.

OTBE 53 is organising this year's event in the department of Mayenne' and in the Communautés de Communes du Bocage and of the Ernée, in collaboration with CCERNÉE and CCLANDIVY.

On behalf of the organising committee, I would like to thank all of our partners, the department, the Communautés de Communes du Bocage and of the Ernée, the Mayors and event committees of MONTENAY and AMBRIÈRES les VALLÉES, our faithful private partners, the presse, security services, police, doctors, ambulances, security motorbikes and **all the volunteers** without whom this event would not be possible.

An Access race is planned for Saturday 29th March 2025 in MONTENAY.

Come and support our numerous volunteers, and encourage the young future professionals who will undoubtedly offer us a high quality spectacle, completely free of charge.

For the second year, our event will be televised on Youtube.

Join us in living our passion and have a good weekend.

Gérard COUGÉ



PROGRAMME ET DÉROULEMENT / ORDER OF THE RACE

MONTENAY – SAMEDI 29 MARS 2025 / SATURDAY 29TH MARCH 2025

09H15	Accueil des bénévoles ligne d'arrivée et signaleurs panneaux circuit : salle de l'Oscence à MONTENAY	Welcome of the finish line volunteers and circuit signalers: l'Oscence room in MONTENAY
09H30	Installation de la ligne d'arrivée, mise en place de la signalisation panneaux circuits	Installation of the finish line, put in place the signage on the circuits
10H00 - 11H30	Réception des équipes et du collège arbitral : cantine municipale de MONTENAY	Welcoming of the teams and the refereeing committee: public canteen in MONTENAY
10H30	Accueil des signaleurs et des motards	Welcome of the signalers and the motorcyclists
11H00	Restauration pour les bénévoles, invités, élus, sécurité, organisation : salle de l'Oscence	Catering for the volunteers, guests, elected officials, security, the organisation: l'Oscence room
11H45	Réunion des Directeurs Sportifs : cantine municipale à MONTENAY,	Director Sportifs meeting: public canteen in MONTENAY
12H20	Briefing de l'organisation : collège arbitral, sécurité (médecin, ambulances)	Organisation briefing: refereeing committee, security (doctors, ambulances)
	Suivi d'un briefing pour les motards sécurité : cantine municipale de MONTENAY	Followed by a briefing for the security motorcyclists: public canteen in MONTENAY
12H30	Présentation des équipes : Podium d'ARRIVÉE	Team presentations: ARRIVAL PODIUM
13H45	Rassemblement des coureurs, émargement	Gathering of the riders, signing on
13H55	Départ fictif de MONTENAY neutralisé sur 2.2 km	Départ fictif MONTENAY neutralised until 2.2 km
14H00	Départ réel lancé RD 247 (Panneau KM 0), Lieu-dit La Marsollais	Départ réel road D 247 (KM 0 sign), La Marsollais
14H02	Départ de la course Access	Start of Access race
15H40	Fin de la course Access au plus tard	Latest finish of the Access race
15H54	Entrée de la course Junior UCI sur le circuit final	UCI Juniors enter the final circuit
17H00	Arrivée à MONTENAY	Arrival in MONTENAY
17H20	Protocole au podium d'arrivée Access, et Junior à suivre: remise des maillots, coupes et gerbes	Podium protocol, Access race followed by the UCI Juniors: presentation of jerseys, trophies and flowers
17H30	Réunion collège arbitral : cantine municipale de MONTENAY	Meeting of the refereeing committee: public canteen in MONTENAY
18H30	Vin d'honneur offert par la municipalité de MONTENAY : Salle de l'Oscence	Drinks reception provided by the council of MONTENAY: l'Oscence room
19H00	Repas des coureurs : SUR LES LIEUX D'HEBERGEMENT	Riders dinners: IN THEIR ACCOMMODATION
19H00	Restauration pour les officiels pour les élus, invités, des bénévoles et des membres de l'Organisation : Salle de l'Oscence de MONTENAY	Official dinner for the elected officials, invitees, volunteers and members of the organisation: l'Oscence room in MONTENAY

MERCI à toutes les personnes
de leur contribution à la bonne réalisation de cette nouvelle édition du TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53 – UCI – Juniors 2025

Thank you to all who contributed to the organisation and success of this new edition of the TOUR du BOCAGE and de l'ERNÉE 53 – UCI – Juniors 2025

PROGRAMME ET DÉROULEMENT / ORDER OF THE RACE

AMBRIÈRES LES VALLÉES – DIMANCHE 30 MARS 2025 / SUNDAY 30TH MARCH 2025

06H15	Accueil des bénévoles ligne de départ, arrivée et signaleurs sur route, complexe sportif Rue du Collège	Welcome of the start and finish line volunteers and route signalers: Sports Complex on the Rue du Collège
06H30	Installation de la ligne de départ et de l'arrivée, mise en place de la signalisation sur route	Installation of the start and finish lines, put in place the signage on the route
07H00 - 07H30	Accueil des bénévoles signaleurs, motards, médecins et ambulances	Welcome of the volunteer signalers, motorcyclists, doctors and ambulances
07H00	Accueil du collège arbitral au complexe sportif	Welcome of the refereeing committee: Sports Complex on the Rue du Collège
08H00	Mise en place du collège des arbitres, speaker, émargement	Put in place the refereeing committee, annoucer, sign on
08H00	Mise en place de la sécurité : signaleurs à pied, médecins, ambulances Reconnaissance du circuit pour l'équipe des motards	Put in place the security: signalers on foot, doctors, ambulances Recon the circuit for the motorcyclists
08H15	Appels des premiers concurrents à se présenter au départ	First riders to be presented for departure
08H30	Premier départ : Rue de l'Aubépine, face au collège	First departure: Rue de l'Aubépine, across from the school
11H15	Protocole au podium : remise des maillots de leaders	Podium protocol: presentation of the leaders jerseys
11H30	Réunion du collège arbitral : complexe sportif	Meeting of the refereeing committee: Sports Complex
11H30	Restauration : début du service pour les équipes et les directeurs sportifs : Salle des Sports	Catering: starting with the teams and Directeurs Sportifs: Sports Hall
12H15	Vin d'honneur, restauration pour les bénévoles, invités, élus, sécurité, organisation : Salle des Sports	Drinks reception, catering for volunteers, guests, elected officials, security, the organisation: Sports Hall
13H00	Présentation des équipes : Podium d'ARRIVEE Briefing de l'organisation si besoin à la salle des Sports : collège arbitral, directeurs sportifs, motards sécurité	Team presentations: ARRIVAL PODIUM Organisation briefing if needed in the Sports Hall: refereeing committee, Directeurs Sportifs, security motorcyclists
13H45	Rassemblement des coureurs, émargement	Gathering of riders, signing on
14H00	Départ réel PODIUM d'AMBRIÈRES LES VALLÉES: KM 0	Départ réel PODIUM in AMBRIÈRES LES VALLÉES: KM 0
14H37	Premier Passage à AMBRIÈRES LES VALLÉES	First passage of the finish line in AMBRIÈRES LES VALLÉES
16H30	Arrivée à AMBRIÈRES LES VALLÉES	Arrival in AMBRIÈRES LES VALLÉES
16H45	Protocole au podium d'arrivée : remise du trophée, maillots, coupes et gerbes	Podium protocol : presentation of jerseys, trophies and flowers
18H15	Vin d'honneur offert par la municipalité d'AMBRIÈRES LES VALLÉES : Salle des sports	Drinks reception provided by the council of AMBRIÈRES LES VALLÉES: Sports Hall
19H00	Restauration pour les élus, invités, des bénévoles et des membres de l'Organisation : Salle des sports d'AMBRIÈRES LES VALLÉES	Dinner for the elected officials, invitees, volunteers and members of the organisation: Sports Hall in AMBRIÈRES LES VALLÉES

RÈGLEMENT PARTICULIER / EVENT REGULATIONS

Article 1 : ORGANISATION

Le TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53 est organisé par Organisation Tour du Bocage et de l'Ernée 53, classé MJ 2.1, sous les règlements de l'UCI. Il se dispute le Samedi 29 et Dimanche 30 mars 2025 et comprend 3 étapes : 2 étapes en ligne et un contre la montre individuel.

Article 2 : PARTICIPATION

35 équipes, maxi, de 5 coureurs soit 175 coureurs.

Le TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53 est ouvert aux coureurs hommes juniors U19. Cette épreuve sera disputée par équipes de 5 coureurs avec un minimum de 4 coureurs. Elle est ouverte uniquement aux :

- Équipes nationales
- Équipes régionales et de club
- Équipes mixtes

Les équipes devront s'engager OBLIGATOIREMENT par courrier adressé à l'organisateur 20 jours avant le 1^{er} mars. Sur bulletin UCI joint lors de la réservation. Pour valider l'inscription un règlement de la facture sera demandé à la réservation. La restitution des dossards, transpondeurs et plaques de cadre à l'organisateur à la fin de l'épreuve est obligatoire. Nous demandons un retour groupé par le DS pour faciliter l'organisation. Tout manquement sera facturé.

The TOUR du BOCAGE et de l'ERNEE 53 is a stage race organised by the Organisation Tour du Bocage et de l'Ernée 53 under category MJ 2.1 of the UCI Regulations. It will take place on Saturday 29th and Sunday 30th March 2025 and will comprise three stages: two road stages and one individual time-trial.

Maximum 35 teams of 5 cyclists, total of 175 cyclists

The TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53 is open to junior U19 male riders. The race will be disputed in teams of five riders with a minimum of four riders each. The race is open to:

- National teams
- Regional teams and clubs
- Mixed teams

Teams are required to reserve their place in the race by sending a letter / email addressed to the organiser at least 20 days before the 1st March 2025 with their UCI bulletin attached. To validate their registration, payment of the event invoice will be required at the time of booking. Race numbers, transponders and frame numbers shall be returned to the event organiser at the end of the race. The directeur sportif (DS) of each team will be responsible for returning these items for the whole team. All missing items will be charged back to the relevant team.

Article 3 : PERMANENCE / REGISTRATION & RACE START

La permanence de départ se tiendra le samedi 29 mars à la salle de la cantine municipale à MONTENAY ainsi que la confirmation des partants et le retrait des dossards (2 par coureur), les plaques de cadre et les transpondeurs pour les responsables d'équipes de 10H30 à 12H00. La réunion des directeurs sportifs en présence du collège des commissaires est fixée à MONTENAY le samedi 29 mars à 12H00 à la cantine municipale.

Les plaques, dossards et transpondeurs à l'issu de l'épreuve ou lors d'un abandon doivent être rendus.

Race registration will take place on Saturday 29th March 2025 in the hall of the public canteen in MONTENAY between 10H30 and 12H00. At registration, the team managers will confirm the participants and collect the race numbers (two per rider), frame numbers and transponders. The meeting of the DSs and refereeing committee will take place in the hall of the public canteen in MONTENAY on the 29th March at 12H00.

The race numbers, frame numbers and transponders shall be returned to the organiser at the end of the race or in case of abandonment.

Article 4 : RADIO TOUR / RADIO COMMUNICATIONS

Les informations course sont émises sur fréquence 157.575 MHz. L'installateur (B.S C) sera présent à partir de 10H00 et assurera les retransmissions à partir de la moto Info.

Radio race information will be broadcast on frequency 157.575 MHz. The radio provider (Bretagne Service Course, BSC) will be present from 10H00 and will ensure all radio transmissions from the race information motorcycle.



RÈGLEMENT PARTICULIER / EVENT REGULATIONS

Article 5 : ASSISTANCE TECHNIQUE / TECHNICAL ASSISTANCE

Le service d'assistance neutre sera assuré par 2 véhicules B.S.C et 2 véhicules de l'organisation

Neutral technical assistance during the race will be provided by two BSC vehicles and two organisation vehicles.

Article 6 : CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AU TEMPS / INDIVIDUAL GENERAL CLASSIFICATION BY TIME

Le classement général individuel est établi par l'addition des temps enregistrés par les commissaires chronométreurs selon les articles 2.6.014 et 2.6.015 du règlement UCI.

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les fractions de seconde enregistrées lors du contre-la-montre sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex aequo. En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée. Le leader du classement général individuel au temps porte un maillot jaune.

The times as recorded by the timekeeper-commissaires shall be entered in the general time classifications as per articles 2.6.014 and 2.6.015 of the UCI regulations.

Where two or more riders have the same time in the general individual time placings, the fractions of a second registered during the time trial shall be added back into the total time to decide the order. If the result is still tied, the placings obtained in each stage and, as a last resort, the place obtained in the last ridden stage shall be taken into consideration. The leader of the individual general classification by time shall wear a yellow jersey.

Article 7 : CLASSEMENT GENERAL DES POINTS CHAUDS / GENERAL INDIVIDUAL CLASSIFICATION BY POINTS

Le classement général des points chauds est établi par l'addition des points attribués lors des sprints points chauds.

Pour chaque sprint : 5pts – 3pts – 2pts – 1pt sera attribué au 4 premiers coureurs.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de victoires sur les sprints point chaud.
2. Classement général individuel au temps.

Pour figurer au classement général individuel aux points, les concurrents devront obligatoirement terminer le TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53. Le leader du classement général des points chauds porte un maillot vert.

The general individual classification by points shall be determined by the sum of the points won during intermediate sprints.

For each sprint, 5pts – 3pts – 2pts – 1pt will be awarded to the first four riders, respectively.

In the event of a tie in the general individual classification by points, the following criteria shall be applied in order until the riders are separated:

1. Number of wins in intermediate sprints counting for the general classification by points;
2. General individual classification by time.

To be eligible for the general classification by points, the riders shall complete the TOUR du BOCAGE et de l'ERNEE 53. The leader of the general classification by points shall wear a green jersey.

Article 8 : CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL MEILLEUR GRIMPEUR / GENERAL BEST CLIMBER CLASSIFICATION

Le classement du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte.

Pour chaque côte : 6pts – 4pts – 2pts – 1pt sera attribué au 4 premiers coureurs.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de 1^{re} places dans les côtes.
 2. Classement Général Individuel au Temps.
- Pour figurer au classement général individuel du «Meilleur Grimpeur», les concurrents devront obligatoirement terminer le TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53. Le leader du classement général individuel du «Meilleur Grimpeur» porte un maillot blanc à pois rouges.

The general best climber classification shall be determined by the sum of the points won at the top of each climb.

For each climb, 6pts – 4pts – 2pts – 1pt will be awarded to the first four riders, respectively.

In the event of a tie in the general best climber classification, the following criteria shall be applied in order until the riders are separated:

1. Number of first places on climbs;
2. General individual classification by time.

To be eligible for the general best climber classification, the riders shall complete the TOUR du BOCAGE et de l'ERNEE 53. The leader of the general best climber classification shall wear a white jersey with red polka dots.

RÈGLEMENT PARTICULIER / EVENT REGULATIONS

Article 9 : CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL DU MEILLEUR JEUNE / BEST YOUNG RIDER CLASSIFICATION

Le classement général individuel du «Meilleur Jeune» est établi pour les juniors 1^{re} année (17 ans) suivant le classement général individuel au temps. Le leader du classement général individuel du « Meilleur Jeune » porte un maillot blanc.

The best young rider classification shall be determined by the first year junior riders (17 years old) following the individual general classification by time. The leader of the best young rider classification shall wear a white jersey.

Article 10 : CLASSEMENT GENERAL DU « COMBINE » / COMBINED GENERAL CLASSIFICATION

Le classement général individuel du combiné s'obtient par l'addition des points enregistrés à chaque étape dans les différents classements individuels selon les barèmes établis :

- Classement de chaque étape :

10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers (toutes les étapes)

- Classement journalier point chaud de l'étape (1^{re} et 3^e étape) : 10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers du classement du jour.

- Classement journalier Meilleur Grimpeur de l'étape (1^{re} et 3^e étape) : 10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers du classement du jour.

En cas d'égalité, il est fait appel au classement général individuel au temps. Pour figurer au classement général individuel du « Combiné », les concurrents devront obligatoirement terminer le TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53. Le leader du classement général individuel du « Combiné » porte un maillot Combiné.

The combined individual general classification shall be determined by the sum of points won during each stage in the different individual classifications according to the following criteria:

- Stage classification (all stages): 10pts – 6pts – 4pts – 2pts -1pt will be awarded to the first five riders, respectively;

- Daily points classification (1st & 3rd stage only): 10pts – 6pts – 4pts – 2pts -1pt will be awarded to the first five riders of the daily classification, respectively;

- Daily best climber classification (1st & 3rd stage only): 10pts – 6pts – 4pts – 2pts -1pt will be awarded to the first five riders of the daily classification, respectively.

In the event of a tie in the combined general classification, the general individual classification by time will be considered. To be eligible for the combined general classification, the riders shall complete the TOUR du BOCAGE et de l'ERNÉE 53. The leader of the combined general classification shall wear a combined jersey.

Article 11 : CLASSEMENT GENERAL PAR ÉQUIPES / TEAM GENERAL CLASSIFICATION

Le classement par équipes de chaque étape s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe, en tenant compte des pénalités éventuelles.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. nombre de premières places dans le classement par équipes du jour ;
2. nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour ;
3. etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général.

The team classification for each stage shall be calculated on the basis of the sum of the three best individual times from each team taking into account any potential penalties. In the event of a tie, the teams shall be separated by the sum of the places acquired by their three best times on the stage. If the teams are still tied, they shall be separated by the placing of their best rider on the stage classification.

The team general classification shall be calculated on the basis of the sum of the three best individual times from each team in each stage ridden. In the event of a draw, the following criteria shall be applied in order until the teams are separated:

1. number of first places in the daily team classifications;
2. number of second places in the daily team classifications;
3. etc.

If there is still a draw, the teams shall be separated by the placing of their best rider in the general individual classification.

RÈGLEMENT PARTICULIER / EVENT REGULATIONS

Article 12 : PRIX DE LA COMBATIVITE / COMBATIVITY AWARD

À chaque étape en ligne, le prix de la combativité récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif, désigné par un jury présidé par le directeur de l'épreuve, le lauréat doit se présenter au podium protocolaire, après son arrivée, pour recevoir son prix.

For each road stage, the most combative rider who demonstrates the best sportive spirit will be awarded the combativity prize by a jury overseen by the race director. Once they have completed the stage, the winner of the stage combativity award should make their way to the podium to receive their prize.

Article 13 : CONTRE-LA MONTRE INDIVIDUEL / INDIVIDUAL TIME TRIAL

Au contre-la-montre le matériel spécifique sera autorisé suivant le règlement UCI.

Les dispositions liées au contrôle des équipements seront communiquées lors de la réunion des DS.

Les coureurs devront être présents dans l'aire de départ au plus tard 15 minutes avant l'horaire de départ.

Lors du classement général individuel au temps qui partira en dernière position. L'intervalle entre chaque coureur est de 1'.

Dès le départ du premier coureur, l'entraînement est interdit sur le parcours.

Le parcours sera fermé dès 08H00.

Le contre-la-montre, les départs seront donnés dans l'ordre inverse du classement général.

Au classement général individuel, les temps réels sont reportés pour chaque coureur.

La ligne d'arrivée sera séparée en deux parties :

- Voie de gauche, réservée aux coureurs ;
- Voie de droite, réservée aux voitures DS, Arbitres, Invités, Motards.

In the individual time trial stage, time trial specific equipment to be used in the race will be assessed and authorised in line with the UCI regulations. The mechanisms for the control of time trial equipment will be communicated during the DS meeting.

The following will also be observed:

- *The riders shall be present in the start area at least 15 minutes before their start time.*
 - *The starting order will be the reverse order of the individual general time classification by time.*
 - *The leader of the individual general classification by time will depart last.*
 - *Riders will set off every 1 minute.*
 - *From the moment that the first rider sets off, practice on the course will not be permitted.*
- The course will be closed from 08H00.*
- *In the individual general classification by time, the real times will be reported for each rider.*
- The finish line will be divided in two as follows:*
- *Left lane, reserved for the riders;*
 - *Right lane, reserved for the DS, Jury, and Invitees cars, as well as the motorcyclists.*

Article 14 : DELAI D'ELIMINATION / FINISHING TIME LIMIT

Il est accordé un délai d'arrivée établi sur le temps du vainqueur augmenté de 15 % pour les étapes en ligne et de 25 % pour le contre-la-montre. Toute situation d'exception peut être tranchée par le collège des commissaires après consultation de la direction de l'organisation. Pour des raisons de sécurité, tout coureur isolé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter, rendre ses dossards et plaque à l'arbitre du véhicule balai et quitter la course.

A time limit of 15% over the finishing time of the winning rider will be applicable for road stages. This limit increases to 25% for the time trial stage. All exceptional circumstances will be reviewed by the refereeing committee in consultation with the race organiser.

For security reasons, all riders more than 10 minutes behind the main peloton will be removed from the race. When this occurs, they shall return their race bib and frame numbers to the broom wagon referee and leave the course.

Article 15 : INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMETRES / INCIDENTS IN THE LAST KILOMETRES

Conformément à l'article 2.6.27 du règlement UCI, les dispositions relatives aux incidents de course dans les trois derniers kilomètres sont applicables à l'épreuve lors de la 1^e et de la 3^e étape.

The provisions made in article 2.6.027 of the UCI regulations relating to any racing incidents occurring in the last three kilometres shall apply to stages 1 and 3 of the race.



RÈGLEMENT PARTICULIER / EVENT REGULATIONS

Article 16 : RESPECT DU CODE DE LA ROUTE / RESPECTING THE HIGHWAY CODE

Conformément à l'article 1.2.082, les coureurs se doivent d'observer les dispositions légales du pays et donc suivre le code de la route français, notamment pour les coureurs attardés. L'organisation ne pourra être tenu responsable en cas d'incident.

In line with article 1.2.082 of the UCI regulations, the riders shall observe all national and local laws and, therefore, shall follow the French highway code, especially those towards the rear of the race. The race organisers will not be responsible for any incidents.

Article 17 : ASSURANCES - ACCIDENTS - DECLARATIONS / INSURANCE – ACCIDENTS – DECLARATIONS

Rappel : en cas de chute collective indépendant de la responsabilité de l'organisateur, les déclarations sont à effectuer par l'intéressé. L'organisateur se tient à disposition pour fournir les éléments nécessaires à la déclaration. Les dégâts matériels ne sont couverts que pour les coureurs ayant souscrits un contrat assurance personnel.

Tout coureur victime d'un accident et transporté à l'hôpital, doit savoir que tous les frais inhérents à cet incident sont à sa seule charge et non à celle de l'organisateur.

Tout incident ou accident touchant les véhicules d'équipes ne pourra en aucun cas être de la responsabilité de l'organisateur.

En cas de dégât causé à autrui par un coureur à l'intérieur de l'échelon course, celui-ci est sensé se faire connaître à l'organisateur sous peine de poursuite. Les responsables assurance de l'organisation sont Mme COME Karine (06 33 73 56 47, absente le dimanche) et Mr BEAULIEU Patrice (06 81 85 07 79)

Reminder: In case of a collective fall outside of the race organiser's responsibility, the insurance declarations shall be made by the affected parties. The organiser will provide the necessary elements for the declaration upon request. Any equipment damage is not covered except for the riders who hold personal insurance.

All riders victim of an accident and transported to the hospital will be responsible for all associated costs. The organiser will not cover such costs.

All incidents and accidents involving team cars will not, under any circumstance, be the responsibility of the organiser.

In the event of damage caused to others by a rider within the race, they shall make themselves known to the organiser under penalty of prosecution. The race's insurance managers are Ms. Karine COME (+33 6 33 73 56 47, absent on Sunday 30th March 2025) and Mr. Patrice BEAULIEU (+33 6 81 85 07 79).

Article 18 : PROTOCOLE / AWARD CEREMONY

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole après l'arrivée :

Upon completion of each stage, the following riders shall attend the podium award ceremony:

	1 ^{re} étape Stage 1	2 ^e étape Stage 2	3 ^e étape Stage 3
Vainqueur de l'étape <i>Stage winner</i>	Maillot et gerbe, non porté en course <i>Jersey and bouquet, not worn during the race</i>	Maillot et gerbe (11H15), non porté en course <i>Jersey and bouquet (11H15), not worn during the race</i>	Maillot et gerbe <i>Jersey and bouquet</i>
Leader du Classement Général <i>General Classification Leader</i>	Maillot et gerbe <i>Jersey and bouquet</i>	Maillot et gerbe (11H15) <i>Jersey and bouquet (11H15)</i>	Maillot, gerbe et trophée <i>Jersey, bouquet and trophy</i>
Leader Points-Chauds <i>Points Classification Leader</i>	Maillot et gerbe <i>Jersey and bouquet</i>	-	Maillot et gerbe <i>Jersey and bouquet</i>
Leader Grimpeurs <i>Best Climber Classification Leader</i>	Maillot et gerbe <i>Jersey and bouquet</i>	-	Maillot et gerbe <i>Jersey and bouquet</i>
Leader Combiné <i>Combined Classification Leader</i>	Maillot <i>Jersey</i>	Maillot (11H15) <i>Jersey (11H15)</i>	Maillot et coupe <i>Jersey and trophy</i>
Meilleur Jeune <i>Best Young Rider Classification Leader</i>	Maillot et gerbe <i>Jersey and bouquet</i>	Maillot et gerbe (11H15) <i>Jersey and bouquet (11H15)</i>	Maillot et gerbe <i>Jersey and bouquet</i>
Vainqueur du KM 53 <i>Winner of KM 53</i>	Maillot, non porté en course <i>Jersey, not worn during the race</i>	-	Maillot <i>Jersey</i>

RÈGLEMENT PARTICULIER / EVENT REGULATIONS

	1 ^{re} étape Stage 1	2 ^e étape Stage 2	3 ^e étape Stage 3
Classement par équipe <i>Team Classification Leader</i>	3 Maillots, non porté en course <i>3 Jerseys, not worn during the race</i>	3 Maillots (13H45), non porté en course <i>3 Jerseys (13H45), not worn during the race</i>	5 Maillots et coupe <i>5 Jerseys and trophy</i>
Combatif <i>Most Combative Rider</i>	Maillot, non porté en course Jersey, not worn during the race	-	Maillot Jersey

Ordre des maillots en cas de cumul lors des différents classements :

1. Maillot jaune (classement général au temps)
2. Maillot vert (classement général points chaud)
3. Maillot blanc à pois rouges (leader « Meilleur Grimpeur »)
4. Maillot Combiné (leader « combiné »)
5. Maillot blanc (classement général « Meilleur Jeune »)

In the event of one rider winning multiple jerseys, the following order shall apply:

1. Yellow jersey (general classification by time)
2. Green jersey (general points classification)
3. White jersey with red polka dots (general best climber classification)
4. Combined jersey (combined rider classification)
5. White jersey (best young rider classification)

Article 19 : CONTROLE ANTIDOPAGE / ANTI-DOPING CONTROL

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi en vigueur. Le contrôle antidopage aura lieu dans le camping-car « Rapido » réservé à cet effet, près de la ligne d'arrivée.

Le responsable antidopage de l'organisation est Mr BEAULIEU Patrice (06 81 85 07 79).

The UCI's anti-doping regulations apply in their entirety to the race. In addition to this, the current French anti-doping legislation also applies. Anti-doping control will take place in the camping car "Rapido" located close to the day's finish line.

The race's anti-doping manager is Mr. Patrice BEAULIEU (+33 6 81 85 07 79).

Article 20 : PRIX / PRIZES

Voir détail des prix :

Prizes will be given as follows:

Place Position	Etape 1 Stage 1	Etape 2 Stage 2	Etape 3 Stage 3	Classement Général General Classification	Classement par points chaud Points Classification	Classement grimpeur Best Climber Classification	Classement jeune Best Young Rider Classification	Classement équipe Team Classification
	910/20	645/20	645/20	440/20	152/5	152/5	152/10	152/5
1	175 €	100 €	100 €	75 €	54 €	54 €	30 €	54 €
2	100 €	75 €	75 €	50 €	38 €	38 €	23 €	38 €
3	75 €	50 €	50 €	35 €	30 €	30 €	20 €	30 €
4	60 €	40 €	40 €	28 €	18 €	18 €	18 €	18 €
5	50 €	30 €	30 €	22 €	12 €	12 €	15 €	12 €
6	50 €	30 €	30 €	22 €			12 €	
7	50 €	30 €	30 €	22 €			11 €	
8	50 €	30 €	30 €	22 €			9 €	
9	50 €	30 €	30 €	22 €			8 €	
10	50 €	30 €	30 €	22 €			6 €	
11	20 €	20 €	20 €	12 €				
12	20 €	20 €	20 €	12 €				
13	20 €	20 €	20 €	12 €				
14	20 €	20 €	20 €	12 €				
15	20 €	20 €	20 €	12 €				
16	20 €	20 €	20 €	12 €				
17	20 €	20 €	20 €	12 €				
18	20 €	20 €	20 €	12 €				
19	20 €	20 €	20 €	12 €				
20	20 €	20 €	20 €	12 €				

Total des prix : 3 248 €

Total prize money: 3 248 €

RÈGLEMENT PARTICULIER / EVENT REGULATIONS

Article 21 : PÉNALITÉS / PENALTIES

Seul le barème des pénalités UCI est applicable.

Penalties shall be applied in line with the UCI regulations.

Article 22 : DROIT A L'IMAGE / IMAGE RIGHTS

Afin de permettre de la diffusion et la promotion du TOUR du BOCAGE et de l'ERNEE 53 la plus large possible, chaque équipe, et en conséquence chacun des coureurs qui la composent, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise les organisateurs à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte ses noms, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation.

To allow the greatest reach and promotion of the TOUR du BOCAGE et de l'ERNEE 53, each team, and consequently each of their riders taking part in the race, authorise, without any remuneration, the race organisers to use their names, voice, image, biography and their race performance in general.

Annexe : HÉBERGEMENT ET RESTAURATION À VOTRE CONVENANCE / ACCOMMODATION AND CATERING AT YOUR CONVENIENCE

Possibilité de restauration le samedi midi au SUPER U à Ernée sur réservations,

Tel 06 11 90 70 09

130 couchages au Camping de Vaux à Ambrières les Vallées en chalets (Possibilité à partir du vendredi soir). Réservation à faire au Camping de Vaux : 02 43 04 90 25, contact@parcdevaux.com

La restauration du samedi soir et dimanche matin sera servie sur les lieux d'hébergement des équipes après réservation pour les équipes qui le souhaitent.

Le dimanche midi à la salle communale de AMBRIÈRES LES VALLÉES.

Responsable des équipes :

Stéphane COUGE - 06 86 43 00 17
E-mail : otbe53equipe@gmail.com

Leur participation (ou leur absence) en précisant le nombre de coureurs et d'accompagnateurs et la durée de leur séjour.

TARIFS :
 Du dimanche midi à Ambrières les Vallées
 (Salle Communale) : 15 €
 Ci-joint la fiche de réservation

Possibility of catering on Saturday 29th March 2025 lunch at SUPER U in Ernée - booking required through +33 6 11 90 70 09

130 beds at the Camping de Vaux in Ambrières les Vallées in chalets - available from Friday 28th March evening

*Camping de Vaux : +33 2 43 04 90 25,
 contact@parcdevaux.com*

Catering on Saturday evening and Sunday morning will be available at the team accommodation – booking required

Catering on Sunday lunch will be provided in the community hall in AMBRIÈRES LES VALLÉES To understand the accommodation and meal requirements, the teams shall inform the race organiser of their participation (or absence), confirming the number of riders and team staff, and duration of their stay.

Race organiser details:

Stéphane COUGE - +33 6 86 43 00 17
E-mail: otbe53equipe@gmail.com

COSTS:

*Sunday lunch in the community hall in Ambrières les Vallées – 15 €
 Booking sheet attached*

CONTACT : Stéphane COUGE
 53120 – GORRON
 Tel : +33 6 86 43 00 17 –
 E-mail : otbe53equipe@gmail.com

ORGANISATEUR / ORGANISER : Organisation Tour du Bocage et de l'Ernée 53
 Président : Gérard COUGE
 Le Saudray
 53120 GORRON
 Tel : +33 6 11 90 70 09
 E-mail : gerardcouge@orange.fr

1RE ÉTAPE / STAGE 1 • MONTENAY

CIRCUIT EN LIGNE / ROUTE



CIRCUIT FINAL / FINAL CIRCUIT



1^{RE} ÉTAPE / STAGE 1 • MONTENAY

	KILOMÈTRAGE DISTANCE			ITINÉRAIRE ROUTE		
Horaire	KM	Fait Done	A Faire To do	LIEU		DIRECTIONS
13H55		0	2,2	DÉPART FICTIF : D 247	Salle de l'OSCENCE	Room of l'OSCENCE
13H57	1,5	1,5	0,7	Les Ormeaux, Traversée de N 12		Crossing of N 12
	0,7	2,2	0	DÉPART RÉEL : 14 h		
14H00	-2,2	0	118,3	KM 0	Marsolais	Marsolais
	3,2	3,2	115,1	Rte de la Gare	ROUTE ETROITE	NARROW ROAD
		3,9	114,4		à gauche D 102	Left D 102
14H08	2	5,2	113,1	St DENIS de GASTINES	à droite D 138	Right D 138
	0,4	5,6	112,7		à droite C 101	Right C 101
	3,2	8,8	109,5		à droite D 209	Right D 209
14H17	2,5	11,3	107	TRAVERSEE N 12	tout droit	Straight
	0,3	11,6	106,7	VAUTORTE	à gauche D 12	Left D 12
14H23	3,7	15,3	103	1 ^{er} MG - Cote de la Foret		
14H28	3,5	18,8	99,5	PLACE	BANDES CENTRALES	CENTRAL ROAD FURNITURE
14H33	2,9	21,7	96,6	ALEXAIN	à droite D 123	Right D 123
14H36	2,4	24,1	94,2	1 ^{er} PC - LA BIGOTTIERE	HARICOTS - CHICANES	CHICANES
14H40	2,7	26,8	91,5	St GERMAIN le GUILLAUME	droite, gauche D 123	Right, left D 123
14H45	3,3	30,1	88,2	2 ^{er} MG - LA BACONNIERE		
	2,5	38,2	80,1		à gauche D 548	Left D 548
14H59	0,9	39,1	79,2	CHAILLAND - Rte du Bourg Moreau	TRES ETROIT	VERY NARROW
15H00	0,4	39,5	78,8	3 ^{er} MG - CHAILLAND Rqt de Villeneuve	face au panneau sortie	In front of end of town sign
	1,2	40,7	77,6		à droite	Right
15H02	0,9	41,6	76,7	RD POINT	tout droit D 165	Straight D 165
	0,5	42,1	76,2	RD POINT	à droite D 165	Right D 165
				ZONE DE RAVITAILLEMENT	droite Rue d'Ernée - 100 m après le rond point sur 400 m	Right Rue d'Ernée - 100 m after the roundabout for 400 m
				ZONE DE DECHETS	tout droit D 559 sur 100 m	Straight D 559 for 100 m
15H07	2,6	44,7	73,6	St HILAIRE du MAINE	Rd Point- tt droit D 165	Roundabout, straight D 165
15H10	2,2	46,9	71,4	La Meule	tout droit	Straight
15H17	4,1	51	67,3	L'Etang Neuf	à gauche D 158	Left D 158
15H18	1,2	52,2	66,1	KM 53 - Moulin de Chatenay	face voie privée	In front of private lane
15H20	1,2	53,4	64,9	VIRAGE SERRE	à droite VC 197	TIGHT TURN, right VC 197
15H23	1,5	54,9	63,4	4 ^{er} MG - Le Bois Chatenay		
	0,5	55,4	62,9	Le Pas de Pierre	à gauche D 208	Left D 208
15H25	0,8	56,2	62,1	JUVIGNE	à droite D 29	Right D 29
	0,2	56,4	61,9		à gauche D 158	Left D 158
15H32	5,2	61,6	56,7	2 ^{er} PC - St PIERRE des LANDES	à droite D 138	Right D 138
	0,2	61,8	56,5		à droite D 568	Right D 568
15H37	3,1	64,9	53,4		à gauche D 29	Left D 29
15H41	2,7	67,6	50,7		à droite D 137	Right D 137
15H44	2	69,6	48,7	Rte de Montgrimault	à gauche	Left
	1,7	71,3	47		tt droit D 514	Straight D 514
	2	71,6	46,7	Le Pont de Pierre	à droite, Rte du Pont de Pierre	Right, Route du Pont de Pierre
15H51	2,1	73,7	44,6		à droite D 31	Right D 31
15H53	1,5	75,2	43,1		à gauche D 209	Left D 209
15H54	0,6	75,8	42,5	ENTREE CIRCUIT	tt droit D 247	Straight D 247
15H58	2,6	78,4	34,7	1 ^{er} PASSAGE - MONTENAY - 3 ^{er} PC	Cpte Tour à 3	3 laps to go
				ZONE DE RAVITAILLEMENT	sur 350 m	For 350 m
				ZONE DE DECHETS	Rue des Artisans sur 100 m	Rue des Artisans for 100 m
	0,3	78,7	39,6	à droite Rue des Artisans		Right Rue des Artisans
	0,6	79,3	33,8	DANGER Descente	à gauche c 102	DANGEROUS DESCENT, left C 102
	0,6	79,9	38,4	Sommet des VAUDRENNES		
	2	81,9	36,4		à droite	Right
	1,2	83,1	35,2		à gauche VC	Left VC
	0,8	83,9	34,4		à droite D 209	Right D 209
	5,2	89,1	29,2		à droite D 247	Right D 247
16H18	2,6	91,7	26,6	2 ^{er} PASSAGE - MONTENAY	Cpte Tour à 2	2 laps to go
	1,2	92,9	25,4	5 ^{er} MG - Sommet des VAUDRENNES		
16H38	13,3	105	13,3	3 ^{er} PASSAGE - MONTENAY - 4 ^{er} PC	Cpte Tour à 1	1 lap to go
17H00	13,3	118,3	0	ARRIVÉE		

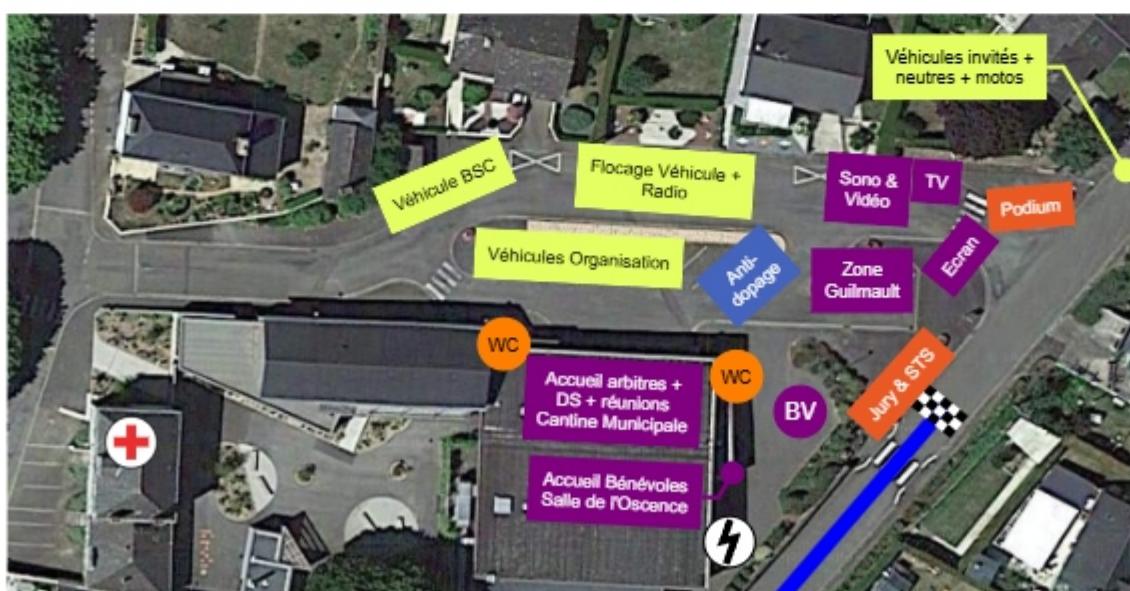
Les véhicules des directeurs sportifs seront déviés sur la GAUCHE, 200 mètres avant la ligne d'arrivée.
The race cars will follow the diversion on the LEFT, 200 m before the finish line.

1RE ÉTAPE / STAGE 1 • MONTENAY

DÉVIATIONS / DIVERSIONS

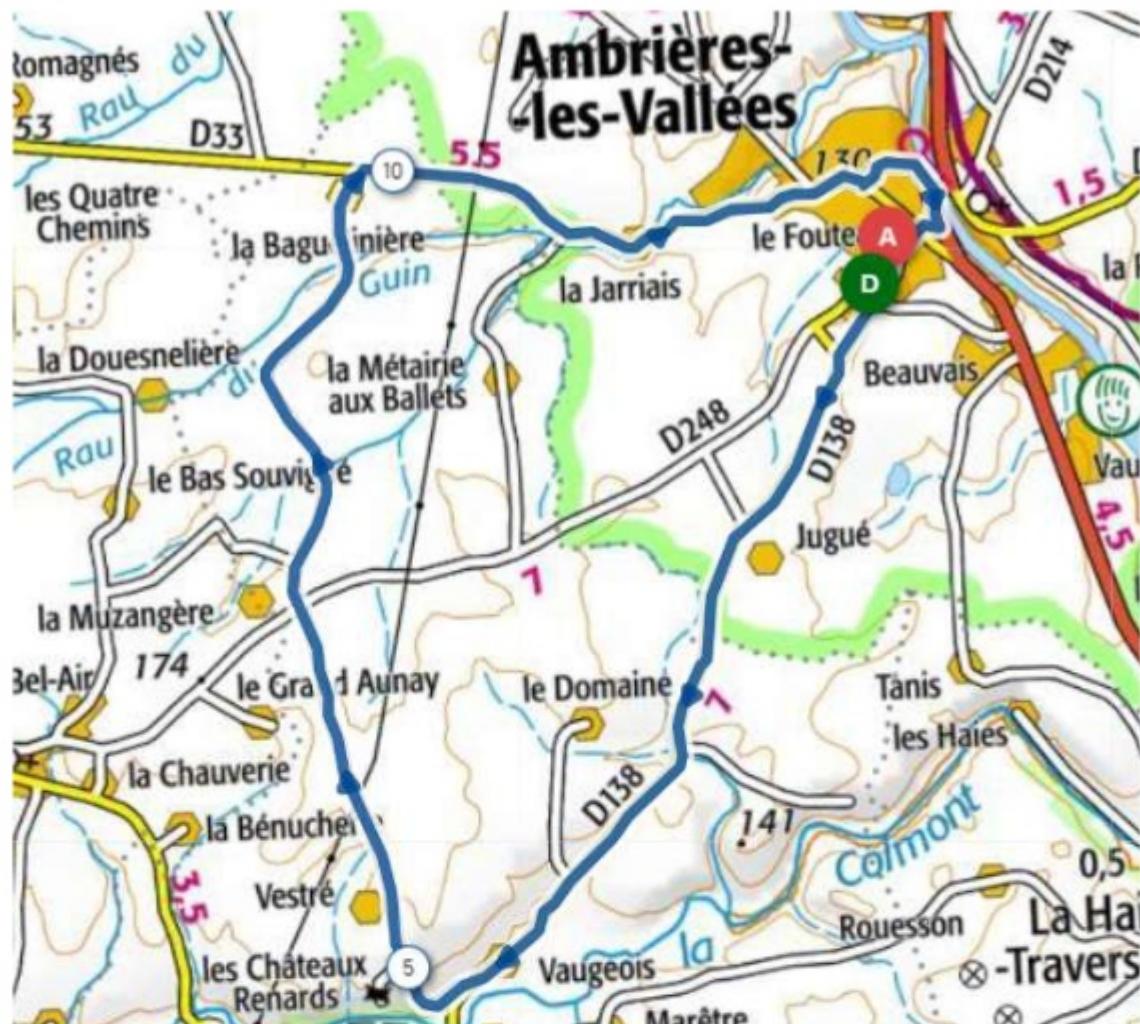


LIGNE D'ARRIVÉE / FINISH LINE



2^e ÉTAPE / STAGE 2 • AMBRIÈRES LES VALLÉES

CIRCUIT CLM INDIVIDUEL / INDIVIDUAL TIME TRIAL CIRCUIT

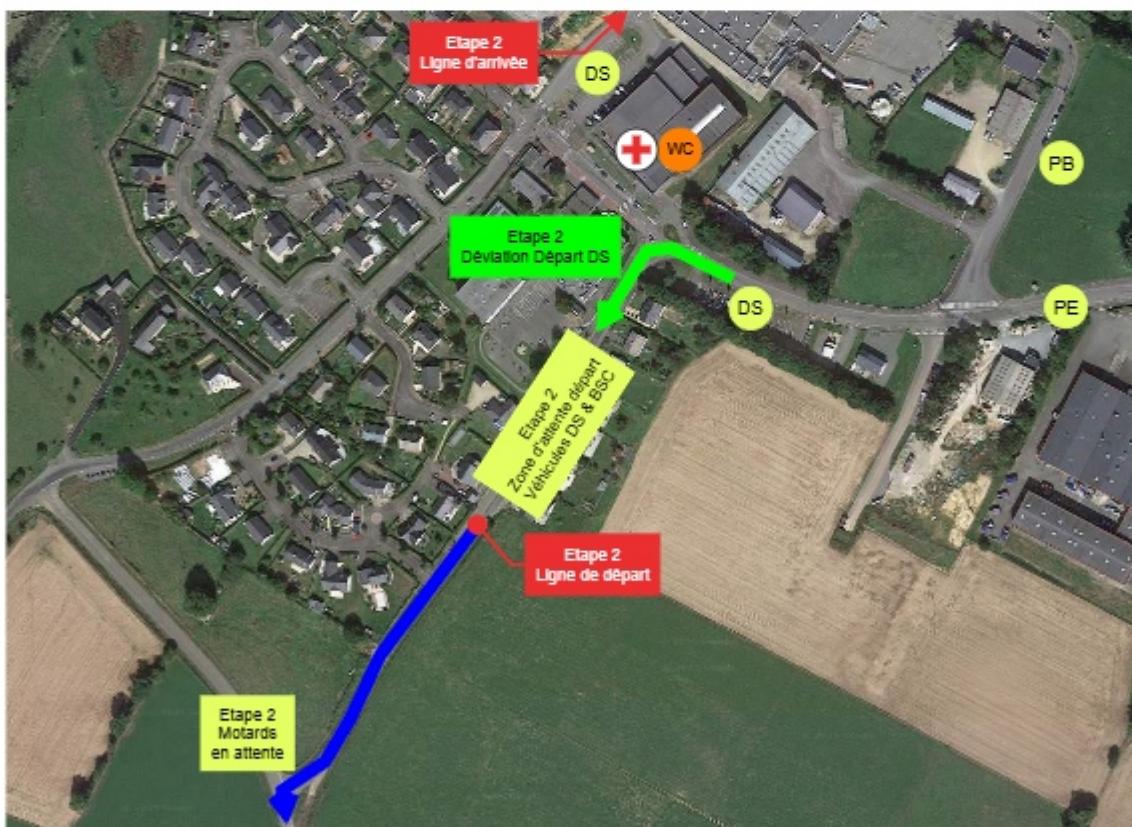


2^e ÉTAPE / STAGE 2 • AMBRIÈRES LES VALLÉES

ITINÉRAIRE / ROUTE

KILOMÈTRAGE DISTANCE			ITINÉRAIRE ROUTE			Premier Coureur First Rider	Dernier Coureur Last Rider
KM	Fait Done	A Faire To do	LIEU DIRECTIONS				
0	0	13,9	AMBRIÈRES-LES-VALLÉES	Rue de L'Aubépine, face entrée du Collège	Rue de L'Aubépine, in front of the school	8H30	11H25
0,1	0,1	13,8		à gauche, D 138	Left D 138	8H30	
4,3	4,4	9,5	OISSEAU	droite, Rte de Vestré	Right Route de Vestré	8H36	11H31
2,6	7	6,9		Intersection Rte de Vestré/ D 248	Junction Route de Vestré/ D 248	8H40	11H35
2,8	9,8	4,1		à droite D 33	Right D 33	8H43	11H38
2,6	12,4	1,5	AMBRIÈRES-LES-VALLÉES	Rd Pt, tout droit, Rue du Fouteau	Roundabout, straight, Rue du Fouteau	8H47	11H42
0,4	12,8	1,1		gauche, Rue des Moulins	Left, Rue des Moulins		
0,5	13,3	0,6		Tt droit, Rue de la Chaussée, Rue du Faubourg Béliard	Straight, Rue de la Chaussée, Rue du Faubourg Béliard	8H48	11H43
0,2	13,5	0,3		à droite, Rue des Cendres	Right, Rue des Cendres		
0,1	13,6	0,4		à droite, Rue Guillaume le Conquérant	Right, Rue Guillaume le Conquérant	8H49	11H44
0,05	13,6	0,3		à gauche, D 248, Rue Prte de Chammay	Left, D 248, Rue Prte de Chammay		
0,3	13,9	0	ARRIVÉE / FINISH LINE	Face au Stade	In front of the football ground	8H50	11H45

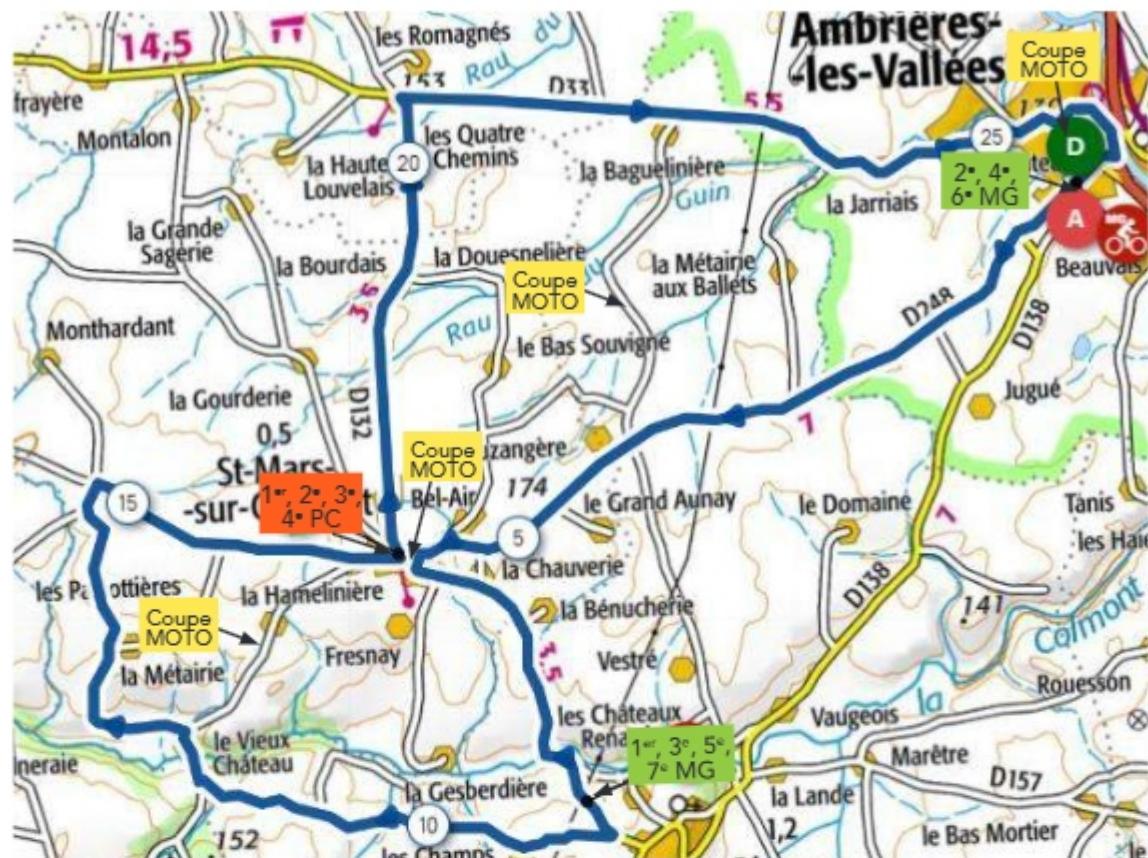
LIGNE DE DÉPART / START LINE



- PO Parking - Organisation
- WC Toilettes / Toilets
- PE Parking - Équipes / Teams
- DS Parking - Directeurs Sportifs
- Médecin / Doctor
- BV Buvette / Bar
- Alimentation électrique / Power
- Itinéraire course / Race route
- Déviation départ DS / Start diversion DS
- Déviation échelon de course / Race cars diversion
- Ligne d'arrivée / Finish line

3^e ÉTAPE / STAGE 3 • AMBRIÈRES LES VALLÉES

CIRCUIT EN LIGNE / ROAD CIRCUIT



3^e ÉTAPE / STAGE 3 • AMBRIÈRES LES VALLÉES

	KILOMÈTRAGE DISTANCE			ITINÉRAIRE ROUTE	
Horaire	KM	Fait Done	A Faire To do	LIEU	DIRECTIONS
14H00		0	105,6	AMBRIÈRES LES VALLÉES	Face Rue des Lauriers : D 138
	3,8	3,8	101,8		intersection D 248/ Rte de Vestre
14H09	1,9	5,7	99,9	St MARS sur COLMONT	à gauche, Rue de l'Ecole
	0,1	5,8	99,8		à gauche D 132
14H13	2,5	8,3	97,3	1 ^{er} MG - OISSEAU	Sommet côte
	0,2	8,5	97,1		à droite, Rte des Caves
	2,9	11,4	94,2	Le Roc	Virage à gauche, descente dangereuse
	0,3	11,7	93,9		à droite D 248 vers St Mars
14H18	0,3	12	93,6	Le Vieux Château	à gauche, Rte de la Rabacherie
					à droite D 503, D 248
14H22		14,6	91	Le Hameau	à gauche D 132
14H25	2,3	16,9		St MARS SUR COLMONT	face au N° 19
	0,2	17,1	88,5	1 ^{er} PC	In front of number 19
14H30	3,2	20,3	85,3	Les quatre Chemins	à droite D 33
14H37	4,7	25	80,6	AMBRIÈRES LES VALLÉES	Rd Pt, tout droit, Rue du Fouteau
	0,3	25,3	80,3		gauche, Rue des Moulins
	1,5	23,8	79,8		Tt droit, Rue de la Chaussée, Faubourg Belliard
	0,2	24	79,6		à droite, Rue des Cendres
	0,1	24,1	79,5		à droite, Rue Guillaume le Conquérant
	0,05	24,15	79,4		à gauche, D 248, Rue Prte de Chammay
14H40	2,25	26,4	79,2	1 ^{er} PASSAGE - AMBRIÈRES	Face au Stade - Compte Tour à 3
	0	26,4	79,2	2 ^{er} MG	In front of football ground, 3 laps to go
				ZONE DE RAVITAILLEMENT	Ravitaillement possible à la fin du 1 ^{er} tour
					Carrefour Rue de CR Janvier / Rue du collège RD 248/138 route de Oisseau sur 350 m
				ZONE DE DECHETS	sur 100 m après le carrefour RD 248/138
				St MARS SUR COLMONT	à gauche, Rue de l'Ecole
	2,6	34,7	70,9	3 ^{er} MG - OISSEAU	Sommet côte
	8,6	43,3	62,3	St MARS SUR COLMONT	à gauche, Rue de l'Ecole
15H05	8,8	43,5	62,1	2 ^{er} PC	à gauche, D 132
15H19	9,3	52,8	49	2 ^{er} PASSAGE - AMBRIÈRES	Face au Stade- Compte Tour à 2
				4 ^{er} MG + KM 53	
				ZONE DE RAVITAILLEMENT	Carrefour Rue de CR Janvier / Rue du collège RD 248/138 route de Oisseau sur 350 m
				ZONE DE DECHETS	sur 100 m après le carrefour RD 248/138
	5,7	58,5	47,1	St MARS SUR COLMONT	à gauche, Rue de l'Ecole
15H32	8,3	61,1	44,5	5 ^{er} MG - OISSEAU	Sommet côte
	0			St MARS SUR COLMONT	
15H45	8,8	69,9	35,7	3 ^{er} PC	
15H59	9,3	79,2	26,4	3 ^{er} PASSAGE - AMBRIÈRES	Face au Stade- Compte Tour à 1
				6 ^{er} MG	
				ZONE DE RAVITAILLEMENT	Dernière zone de ravitaillement
					Carrefour Rue de CR Janvier / Rue du collège RD 248/138 route de Oisseau sur 350 m
				ZONE DE DECHETS	sur 100 m après le carrefour RD 248/138
				St MARS SUR COLMONT	
	3	82,2	23,4	7 ^{er} MG - OISSEAU	Sommet côte
	2,7	84,9	20,7	St MARS SUR COLMONT	
16H24	11,4	96,3	9,3	4 ^{er} PC	
	0			AMBRIÈRES LES VALLÉES	
16H39	9,3	105,6	0	ARRIVÉE	Rue Prte de Chammay, face au stade
					Rue Prte de Chammay, in front of the football ground

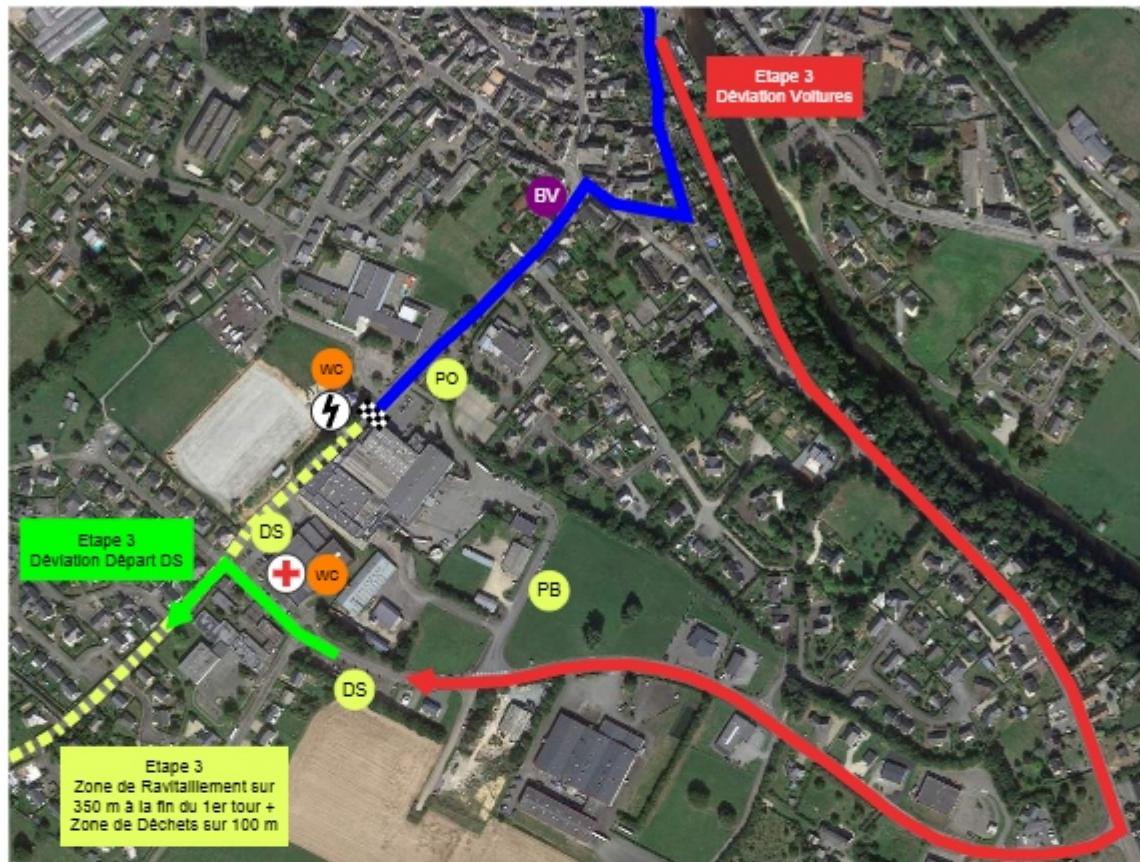
Les véhicules des directeurs sportifs seront déviés sur la GAUCHE 600 M avant la ligne d'arrivée - Rue des 3 Croix, Rue de la Courtille, Rue des Vallées.

The race cars will follow the diversion on the LEFT, 600 m before the finish line - Rue des 3 Croix, Rue de la Courtille, Rue des Vallées.

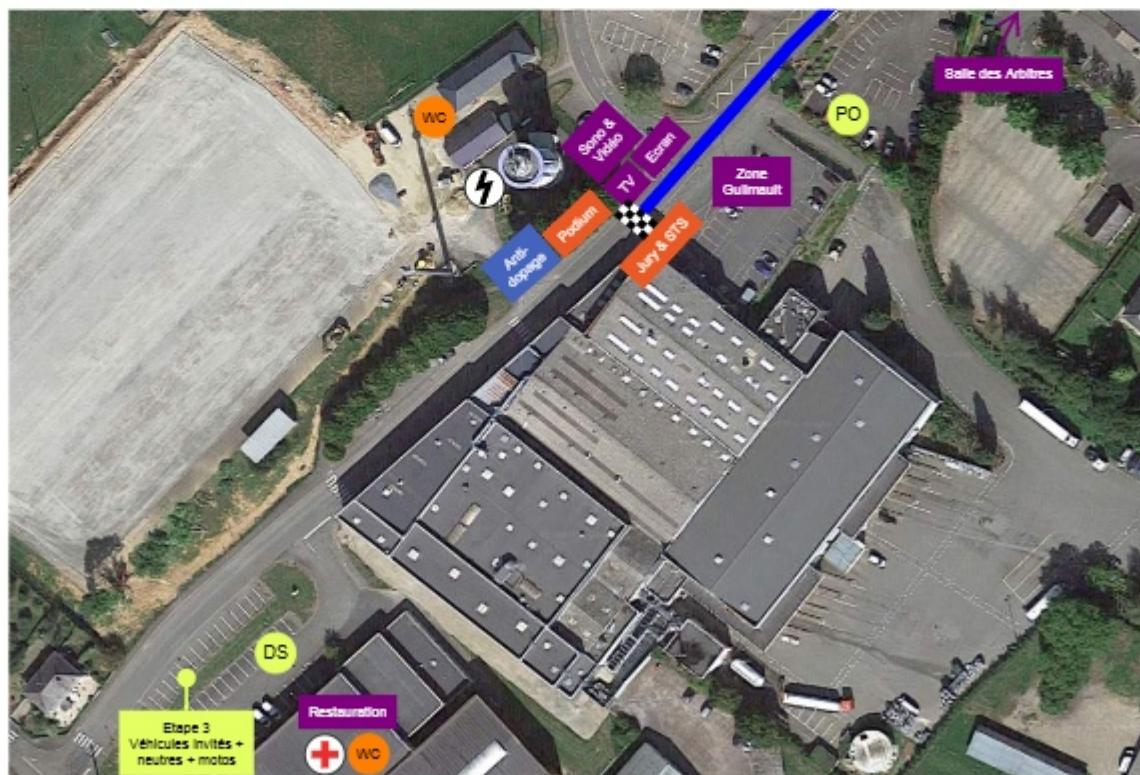
Dossier Technique

3^e ÉTAPE / STAGE 3 • AMBRIÈRES LES VALLÉES

DÉVIATIONS & LIGNE D'ARRIVÉE / DIVERSIONS & FINISH LINE



LIGNE D'ARRIVÉE / FINISH LINE



PO	Parking - Organisation	Médecin / Doctor	Itinéraire course / Race route
PB	Parking - Bénévoles / Volunteers	WC Toilettes / Toilets	Déviation départ DS / Start diversion DS
PE	Parking - Équipes / Teams	BV Buvette / Bar	Déviation échelon de course / Race cars diversion
DS	Parking - Directeurs Sportifs	Alimentation électrique / Power	Ligne d'arrivée / Finish line

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE / RACE ORGANISATION

LE SERVICE TECHNIQUE LES OFFICIELS

Président OTBE 53 : COUGE Gérard
Président CCE : BEAULIEU Patrice
Président CCL : LAINE Patrick
Responsable Technique : COUGE Gérard,
COUGE Stéphane, LEGROS Stéphane
Secrétariat : TESNIERE Clémentine,
HOUSSEAU Patricia
Trésoriers : LEBOUC Jean Luc, TESNIERE
Clémentine
Hébergement : COUGE Stéphane
Communication : LEBOUC Paul, TARLEVE
Elise
FR - EN Traduction : QUIGLEY John, FILIPE
Daniela
Assurance : COME Karine, BEAULIEU Patrice
Montages Arrivées: ARCANGER Francis
Podiums, grand écrans et régie : LEBOUC
Jean-Luc
Électricité : NEFF Philippe, TESNIERE
Guillaume
Sécurité Signaleurs : LEGROS Stéphane,
HERCENT Gérard, LAGOUTE Thierry
Sécurité Motards : LECOURT Mickael,
GARNACHE Arnaud
Médias – Presse : LEBOUC Paul
Photo finish : S TS
Repas gîte GORRON : DORE Evelyne,
COUGE Catherine
Responsable des Voitures : LELIEVRE René,
LAINE Patrick, LEBLANC Eric, LETORT
Gwénolé
Fléchage – Déflétrage : HERCENT Gérard,
COLIN Jean-Yves, ROUSSEAU Jean-Joseph
BEAULIEU Patrice

LES OFFICIELS

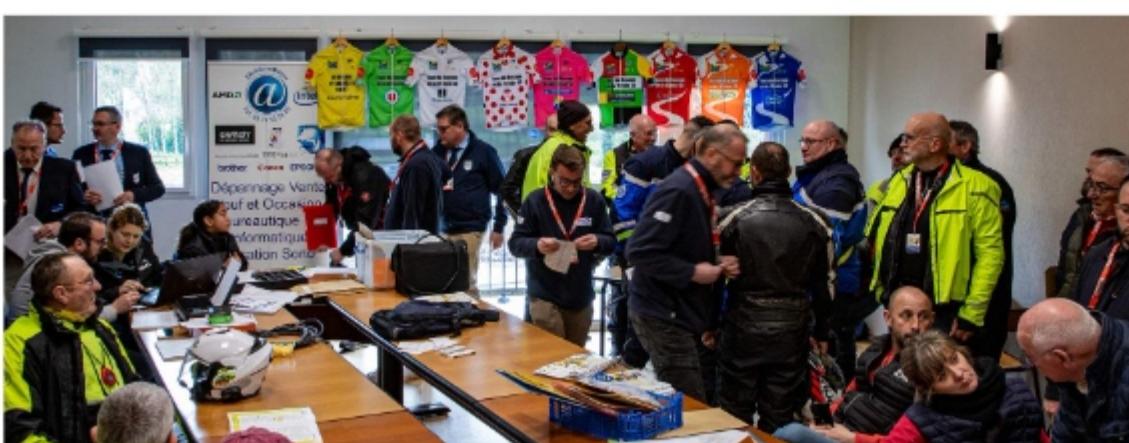
Président du Jury : GUAL MARTINEZ Jorge
Arbitre 1 : BOIS Damien
Arbitre 2 : LE TALLEC Nicolas
Juge à l'arrivée : LE DASTUMER Christophe
Chronométreur : LEGROS Emmanuel
Arbitre Moto 1 : JEANNEAU Valentin
Arbitre Moto 2 : LORIC Amélie
Arbitre Grimpeurs : TESNIERE Clémentine
Arbitre Points-Chauds : LAMBERT Jérôme
Arbitre Balai : HENRY Daniel
Classements : STS, LAINE Patricia,
HOUSSEAU Patricia

ANIMATION

Liaison Radio : Bretagne Service Course
Dépannage neutre: B.S.C., C C E, C C L
Speaker arrivé : LOPPE Louis
Speaker départ : GARNIER Philippe
Moto Info : BESNIER Thierry
Moto Ardoisier : MARC-MARTIN St,
GARNACHE Arnaud
Moto Sécurité : LECOURT Mickael
Moto Arbitre : GARNIER Pascal
Moto Arbitre : NICOLAS Sylvain
Moto Arbitre PC : TRIGUEL Pascal
Moto Arbitre MG : MERIENNE Fabien
Moto Caméras : EXPLORA PRODUCTION sarl

SECURITE

30 Motos Sécurité - responsables : LECOURT
Mickael, GARNACHE Arnaud
Sécurité Signaleurs - responsables : LEGROS
Stéphane, LAGOUTE Thierry, HERCENT
Gérard
Voiture Balai : PROVAULT Bernard
AFFILIATION FFC : ORGANISATION TOUR
du BOCAGE et de l'ERNÉE 53



Dossier Technique

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE / RACE ORGANISATION

N° et Position	NOM Prénom	TELEPHONE	VEHICULE MARQUE	MODÈLE	ECHELON COURSE	FONCTION	PASSAGERS
1	LOZACH Patrick	06 95 42 95 84	RENAULT GROPHARE ROUGE CREDIT MUTUEL			Véhicule ouvrage	LOPPE Louis - GARNIER Philippe
MOTO	MARC-MARTIN Stéphane	06 70 74 83 80	MOTO ARDOISIER			ARDOISIER	GARNACHE Arnaud
MOTO	BESNIER Thierry	06 30 56 68 07	MOTO INFO			MOTO INFO	
MOTO	TRIGUEL Pascal	06 24 00 37 25	MOTO ARBITRE : P.C.			Arbitre Point Claud / KM53	LAMBERT Jérôme
MOTO	MERIENNE Fabien	06 42 30 61 35	MOTO ARBITRE : M.G			Arbitre GrimpEUR / KM53	TESNIERE Clémentine
MOTO	GARNIER Pascal	06 24 26 55 41	MOTO ARBITRE 1			MOTO Arbitre	JEANNEAU Valentin
MOTO	NICOLAS Sylvain	07 70 41 86 41	MOTO ARBITRE 2			MOTO Arbitre	LORIC Amélie
MOTO	TERRIER Philippe	06 27 58 92 93	MOTO PHOTOGRAPHE			PHOTOGRAPHIE	ROYER Noah
MOTO	DELUBAC Jean-Louis	06 76 06 46 75	MOTO CAMERAMAN			CAMERAMAN	CHATELLET Vincent
MOTO	DELUBAC Lilian	06 72 01 61 82	MOTO CAMERAMAN			CAMERAMAN	BOURN Timothé
2	CHUPIN Alain	06 74 39 20 07	RENAULT			Logue Tripts Roche	Invités
3	HOUSSEAU Jérôme	06 26 96 17 03	RENAULT			Logue RAPIDHOME	Invités
4	CHAUSSEE Joaquim	06 79 35 18 65	RENAULT			Logue ACMAR	Invités
5	BEAULIEU Patrice	06 81 85 07 79	RENAULT			Partners Patimoine	Invités
6	BOUHOUR Dominique	06 16 25 84 80	RENAULT			Boucles de la Mayenne	Presse
7	LETORT Gwenolé	06 31 14 07 63	Bretagne Service Course			BSC	Dépannage neutre 1
8	LETORT Gwenolé	06 31 14 07 63	Bretagne Service Course			BSC	Dépannage neutre 2
9	COUGÉ Stéphane	06 86 43 00 17	RENAULT				Juge arrivée Chronométreur
10	COUGÉ Gérard	06 11 90 70 09	RENAULT KADJAR				Président de l'organisation
11	LEBLANC Eric	06 11 62 60 53	RENAULT				Commissaire 1
12	LEGROS Stéphane	07 57 49 39 63	RENAULT				Président de Jury

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE / RACE ORGANISATION

N° et Position	NOM	Prénom	TEL : Portable	MARQUE	MODÈLE	FONCTION	PASSAGERS
13	LELIEVRE René		06 70 66 92 46	RENAULT	•	Médecin	Dr QUINTON
14	HAWART Fabrice		06 11 39 57 11	RENAULT	•	Commissaire 2	LE TALLEC Nicolas
15	BOITIN Vincent		06 70 70 81 35	PEUGEOT	405	C.C. Landry	Dépannage neutre 3
16	OOME Anthony (Samedi)		06 31 45 04 43	PEUGEOT	406	Bv-820-ZH	C.C. Ernest
	LAUNAY Nicolas (Dimanche)		06 13 72 30 12	RENAULT	•	Dépannage neutre 4	BERNARD Jérôme
17	TESNIERE Guillaume		07 68 73 24 82	AMBULANCE	•	Médecin 2	à confirmer
18	AMBULANCES ERNÉENNES			AMBULANCE	•	AMBULANCE	
19	AMBULANCES DU MAINE			AMBULANCE	•	AMBULANCE	
20	PROVOST Bertrand		06 85 43 78 60	CC. ERNÉE	•	Voiture de baï	Daniel HENRY
21	à confirmer		à confirmer	RENAULT MINIBUS	•	Signaleurs : récup	ARCANGER Gièle : 06 78 79 67 07
				GYROPHARE VERT		Panneaux K11	PAINCHAUD Martine : 06 84 13 00 54
			-5 phœs				
MATERIEL							
22	ARCANGER Francis		06 86 03 31 76	FOURGON RENAULT		Pose PANNEAUX – Ligne d'arrivée	PAINCHAUD Gérald, PAINCHAUD Patrick
23	RUAULT Roland		06 61 24 24 01	PEUGEOT BOXER	EK-824-XX	Trage circuit et récupération de la ve	ROUSSEAU Jean-Jo : 06 71 13 29 64 POTTIER Gérard : 06 75 72 64 91 Gwen : 06 01 72 53 91
24	LECOURT Christian		06 76 22 76 03	Podium NORET			Ligne Arrivée : Informatique
25	PAINCHAUD Patrick		07 81 94 57 45	RENAULT MASTER BEAU RIVAGE	4810-TH-S3	Fournisseurs panneaux K10 circuit	HERCEND Gérard 06 04 09 92 68 PAINCHAUD J-Y 06 32 49 07 56
26	GARY Patrick		07 78 81 79 13	RENAULT Traffic Cydes ATTITUDE	DK-858-NP	Signaleurs en déplacements, déviation DS et Motos	
27	NEFF Philippe		07 81 65 74 63	Vito MERCEDES	FP-990-ZE	Signaleurs en déplacement	
28	OUVRY Joël		06 79 16 91 39	Sprinter LATP		Signalisation périphérique RD et VC, signaleurs	Mérienne Fabrice : 06 88 02 23 32 Mérienne Thierry : 06 77 54 90 52
29	CHARBONNEL Antonin		07 88 08 50 86	RENAULT		Zone de Ravitaillement	
30	DENIAU Thierry		06 08 85 99 12	FORD TRANSIT -NOUVO UDOM	FB-608-KD	Zone de Déchets en déplacement	
31	LAGOUTE Thierry		06 71 08 67 77	LAGOUTE Thierry	CR-244-F-C	Responsable signaleurs et installation 3 clémiers km	CHANTEPIE Jean-Louis : 06 33 82 90 96

ANNEXES / APPENDICES

CLASSEMENTS ANNEXES 1^{RE} JOURNÉE – MONTENAY

Classement Grimpeur		6 points	4 points	2 points	1 point
Lieu	Km	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Côte de la forêt	15,3				
La Baconnière	30,1				
Roquet de Villeneuve	39,5				
Le Bois Chatenay	54,9				
Côte des Vaudrennes	92,0				
		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Classement Général	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts
Dossards					
KM 53: 52,2 km					
Classement Point-Chaud		5 points	3 points	2 points	1 point
Lieu	Km	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
La Bigottièvre	24,1				
St Pierre des Landes	61,6				
Montenay - 1 ^{er} passage	78,4				
Montenay - 2 ^e Passage	105				
		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Classement Général	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts
Dossards					

CLASSEMENTS ANNEXES 2^{RE} JOURNÉE – AMBRIÈRES LES VALLÉES

Classement Grimpeur		6 points	4 points	2 points	1 point
Lieu	Km	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Oiseau	5,9				
Ambrières - 1 ^{er} Passage	24,5				
Oiseau	30,4				
Ambrières - 2 ^e Passage	49				
Oiseau	54,9				
Ambrières - 3 ^e Passage	73,5				
Oiseau	79,4				
		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Classement Général	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts
Dossards					
KM 53 : Ambrières 49 km					
Classement Point-Chaud		5 points	3 points	2 points	1 point
Lieu	Km	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Saint Mars sur Colmot	15,3				
Saint Mars sur Colmot	39,8				
Saint Mars sur Colmot	64,3				
Saint Mars sur Colmot	88,8				
		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Classement Général	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts
Dossards					